

*Le Comte de Puebla se saisit des biens d'Eglise : excommunication à ce sujet.*

IV. Le Comte de Puebla, Chef des Rebelles Arragonnois, ayant voulu s'emparer de l'argenterie des Eglises & des rentes Ecclesiastiques de Galatayut, le Grand Vicaire fit cesser le Service divin, fermer les Eglises, & afficher une excommunication contre ceux qui usurpoient les biens d'Eglise; mais le Comte de Puebla, quoi qu'Aragonnois, s'allarma aussi peu de cette excommunication, que s'il avoit été Anglois ou Hollandois; il fit même arrêter le Grand Vicaire, qui fut traduit à Saragoffe: il a aussi fait arrêter l'Archevêque de cette Ville-là.

*Crime de concussion.*

V. L'impunité attire toujours crime sur crime, & l'on ne pardonne jamais aux méchans sans faire souffrir les bons: c'est dans ce sentiment que Seneque dit, qu'en punissant les méchans, il faut moins songer à les faire perir, que de faire peur aux autres. Avant qu'on eût fait des Loix pour châtier de mort & de confiscation de biens ceux qui ont pillé le public, il suffisoit que l'accusé & convaincu de concussion, vint à mourir pendant l'instruction du procez, pour assurer tous ses biens mal acquis à ses heritiers; parmi plusieurs exemples de cette vérité, on peut citer Cassius Lucius, qui étant convaincu de plusieurs larcins, Cicéron en qualité de Président alloit prononcer un Arrêt de bannissement & de confiscation des biens de l'accusé, lors qu'on lui vint dire qu'il étoit mort: en effet, pendant qu'il envoyoit lui-même donner cet avis à Cicéron, il se touffa avec une serviette, & par cet homicide de lui même, il sauva ses biens, dont ses parens profiterent.

On ne trouve plus de Concussionnaires qui